

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal* : 15
- *en exercice* : 15
- *qui ont pris part à la délibération* : 13

Séance du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le vingt-deux juin à 20 heures 30

Date de la convocation : 16/06/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine

Absentes excusées : RAMONDENC Viviane et WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 18 - 2021

### **Objet : Dénonciation d'une convention PALULOS**

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a conclu une convention PALULOS pour financer les travaux de réhabilitation des logements situés au-dessus de la mairie. Cette convention n° 12/3/04/1992/80415/09 a été signée par l'Etat le 29 avril 1992 et par la commune le 22 septembre 1992. Elle a expiré le 30 juin 2001 et, à défaut de dénonciation expresse, a été tacitement reconduite par périodes de trois ans. Le dernier renouvellement prendra fin le 30 juin 2022.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de dénoncer cette convention.

**- Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal DECIDE :**

- **DE NE PAS RENOUVELER**, à son échéance du 30 juin 2022, la convention PALULOS n° 12/3/04/1992/80415/09 conclue avec l'Etat

- **DONNE TOUT POUVOIR** à M. le Maire à cet effet, pour régulariser l'acte de dénonciation auprès de la SELARL GAUCI Guillaume et GAUCI-IMBERT Estelle, notaires associés à Belmont/Rance et **l'AUTORISE** à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

Le Maire,  
Patrick RIVEMALE

